

Commune de Braine-le-Château

# AVIS URBANISME

L'administration communale fait savoir que *la commune de Braine-le-Château, représentée par Monsieur Alain FAUCONNIER, Bourgmestre,*

dont les bureaux se trouvent à *1440 Braine-le-Château, rue de la Libération 9*

a introduit une demande de permis d'urbanisme

ayant trait à un terrain sis *avenue Reine Astrid jusqu'à Braine-l'Alleud à 1440 Wauthier-Braine*  
cadastré *2ème division, section A, sous le numéro 607/02/m/2*

Le projet consiste en : *L'AMÉNAGEMENT D'UN PRÉ-RAVEL*

et présente les caractéristiques suivantes : *piste cyclo-piétonne d'une largeur de 3m en béton hydrocarboné + piste cavalière en accotement engazonné (application de l'article 4 du CWATUPE, par décision du Fonctionnaire délégué)*

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du *lundi 14 décembre 2015* au *mardi 29 décembre 2015* (à 12h00 au plus tard).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le *mardi 29 décembre 2015* de *11h30* à *12h00* à *la maison communale de Braine-le-Château (salle du Conseil), rue de la Libération 9.*

Le dossier peut être consulté à *la maison communale de Braine-le-Château (service urbanisme), rue de la Libération 9, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00, le mercredi de 13h00 à 16h00 ou sur rendez-vous.*

Des explications techniques seront fournies le *samedi 19 décembre 2015* à *9h30* à la maison communale de Braine-le-Château (service urbanisme), rue de la Libération 9.

A Braine-le-Château, le 10 décembre 2015

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

M. LENNARTS

A. FAUCONNIER

Avis adressé aux **occupants** des immeubles et aux **propriétaires** des terrains situés dans un rayon de 50 mètres

(Affichage : du 14/12/15 au 29/12/15 inclus)